



## CARACTERISATION DES PRODUITS BOIS POUR LES ETUDES ISI EN REACTION AU FEU

L'étude caractérisation au feu du bois phase III (2025) s'inscrit dans la continuité des phases I et II finalisée depuis 2023. Pour rappel, ces projets pluriannuels ont pour objectif prioritaire d'apporter une aide au choix de complexe de matériaux en réaction au feu mis en œuvre en revêtements de parois pour les professionnels de la menuiserie intérieure agencement. En parallèle, les données de caractérisation fournis dans ces études permettent également de valider des solutions d'habillage intérieur pour répondre aux exigences de la réglementation. La phase II de cette étude a permis de compléter la phase I, en caractérisant le comportement au feu de plus de 40 références de produit à base de bois, issus de différentes origines. Cette première démarche de caractérisation au cône calorimètre a permis d'obtenir une base de données fiable et représentative, y compris sous des niveaux d'agression thermique élevés. Dans le cadre de la phase III, l'influence de la mise en œuvre sur le comportement au feu des produits bois est cette fois-ci intégrée. En effet, lorsque ces produits sont intégrés dans un système avec une mise en œuvre spécifique, leurs caractéristiques feu peuvent différer de celles obtenues sans mise en œuvre. Ainsi, en fonction de ses caractéristiques, l'isolant placé à l'arrière du panneau peut exercer une influence sur la propagation du feu en surface du bois. Dans le cadre de cette étude, les isolants sélectionnés sont d'origine biosourcée, dans une logique d'association bois/isolant à faible empreinte carbone, en cohérence avec les objectifs de la Réglementation Environnementale RE2020. Les données expérimentales produites sont issues d'essais au Single Burning Item (SBI) avec relevé des données calorifiques, production de fumée et orientation Euroclasse. Au total, 7 associations bois/isolant ont été testées : panneau MDF ignifugé perforé rainuré avec fibre de bois haute et basse densité ou liège expansé et panneau contreplaqué ignifugé avec fibre de bois basse densité, laine de chanvre, ouate de cellulose ou fibre de coton. L'étude montre que l'utilisation d'isolants biosourcés, en association avec des panneaux en bois classés Euroclasse B, n'entraîne pas de dégradation de ce classement. Les systèmes intégrant des panneaux acoustiques MDF ignifugés présentent une sensibilité accrue au phénomène de feu couvant du fait des perforations et rainures, générant davantage de fumées et un déclassement de s1 à s2. Le taux d'ouverture du parement apparaît comme un paramètre déterminant, appelant à une attention particulière pour les panneaux très ajourés ou les configurations de type claire-voie.

## REALISATION



Établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, exerce quatre activités clés : la recherche et expertise, l'évaluation, la certification et la diffusion des connaissances, organisées pour répondre aux enjeux de la transition énergétique dans le monde de la construction. Son champ de compétence couvre les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes.

Avec plus de 900 collaborateurs, ses filiales et ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux, le groupe CSTB est au service de l'ensemble des parties prenantes de la construction pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments.

Pour en savoir plus : [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

## FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 10000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)